



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Indice des prix

Question écrite n° 7979

Texte de la question

M. Patrick Balkany appelle l'attention de M. le ministre du budget sur l'incidence des variations de taux des prélèvements obligatoires dans le calcul des indices économiques. Il lui demande de quelle manière ces éléments, qui constituent des charges importantes sur le budget des ménages, sont insérées dans le calcul actuel des indices établis par l'Institut national des statistiques et études économiques. Il lui demande en outre s'il envisage de renforcer leur prise en compte dans ces informations.

Texte de la réponse

L'institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) intègre les variations de prélèvements obligatoires dans les différents indicateurs qu'il calcule. Ainsi, l'indice des prix à la consommation est établi à partir de l'observation des prix toutes taxes comprises et enregistre donc les variations du taux de TVA comme celles des autres impôts sur les produits (taxe intérieure sur les produits pétroliers, taxes sur les alcools et le tabac). De même les calculs de pouvoir d'achat publiés par l'institut dans les comptes nationaux trimestriels tiennent compte des variations de prélèvements obligatoires puisqu'ils sont basés sur le concept de revenu disponible brut, qui est calculé à partir de l'ensemble des revenus (salaires, prestations sociales et revenus des entrepreneurs individuels), diminués des cotisations sociales et des impôts. Les ratios de comptes d'entreprise, également publiés dans les comptes nationaux trimestriels, prennent en compte de façon similaire toutes les charges des entreprises. Enfin, l'INSEE effectue chaque année dans les comptes nationaux une totalisation des prélèvements obligatoires et un calcul du taux de prélèvement obligatoire relativement au produit intérieur brut (PIB) et de son évolution au cours des dernières années. Ces données sont rendues publiques dans le rapport sur les comptes de la nation (cf. tableau ci-après). Les prélèvements obligatoires des administrations publiques et des institutions communautaires En millions de francs et en pourcentage (Voir tableau dans J.O. correspondant)

Données clés

Auteur : [M. Balkany Patrick](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 7979

Rubrique : Politique économique

Ministère interrogé : budget, porte-parole du gouvernement

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 novembre 1993, page 3985

Réponse publiée le : 17 janvier 1994, page 235